

Judiciaire UImodrome : le tribunal visite la piste de Liernu

Neufchâteau / Quatre hectares de halls et une plateforme rail-route

Pierret investit à Molinfaing



LES QUATRE HALLS dédiés à la logistique devraient permettre à l'entreprise de créer au minimum 35 emplois nouveaux. © DR

U n tribunal correctionnel qui sort de sa salle d'audience pour se rendre sur le terrain. La démarche est plutôt rare mais pas dans le dossier de l'UImodrome de Liernu (Eghezée), vieux d'une vingtaine d'années. En 1998, le tribunal avait déjà visité les lieux. Mardi après-midi, la juge Manuela Cadelli accompagnée d'un greffier, de Ludvigne Kerzmann substitut du procureur du roi ainsi que des avocats des parties civiles (les riverains) et de la défense (l'ex-plôiant de l'UImodrome), ont à nouveau foulé la piste de décollage et d'atterrissage des UIm.

Une visite qui s'est tenue dans le cadre de la procédure judiciaire dont fait l'objet l'UImodrome devant le tribunal correctionnel de Namur. Le parquet lui reproche de ne pas disposer de permis nécessaires à son exploitation. Celui-ci a en effet été cassé en mai dernier par Philippe Henry (Écolo), ministre wallon de l'aménagement du territoire. Mais la décision a été portée devant le Conseil d'État qui ne s'est pas encore prononcé à ce sujet, mais qui pourrait cas-

- L'ESSENTIEL**
- Le seul bâtiment de Molinfaing aura bientôt un voisin.
 - Pierret va y construire 40.000 m² de halls logistiques.
 - Il veut devenir une plateforme entre les pays de l'Est et les marchés européens traditionnels.
 - Premier coup de pelle dans un an.

à nouvelle est attendue par les concepteurs du zoning de Molinfaing depuis des années : un premier investissement privé se profile sur ce nouveau zoning dédié à la logistique. Qui plus est, alors que les promoteurs démarchent depuis des années à l'international, la proposition est celle d'un voisin : la société Pierret, installée à un jet de pierre du zoning.

L'idée : acheter à Idélux six hectares de terrains industriels pour y construire 40.000 m² de bâtiments dédiés à la logistique. L'investissement de 15 millions d'euros devrait se concrétiser sur 2011-2012, en deux phases. « Dans la première phase qui représente les deux tiers de l'investissement, nous construisons deux bâtiments, dont un entièrement consacré à la chaîne du froid », ex-

plique Emmanuel Pierret, administrateur-délégué de l'entreprise de transport. La seconde phase verra un peu plus tard, elle sera conçue en fonction des besoins du marché à ce moment-là ».

Le projet d'Emmanuel Pierret s'appuie entièrement sur le caractère bi-modal du zoning (route-rail). Il n'a de sens qu'à la condition qu'Idélux et Région wallonne réalisent la liaison ferrée entre ce zoning et Longlier sur la ligne 162. On sait depuis la semaine dernière que la Région wallonne a donné son feu vert (lire ci-contre).

En réalité, l'entreprise Pierret veut se spécialiser dans la distribution sur sa zone d'affaires habituelle (400 km autour de Neufchâteau) de produits issus des pays de l'Est. Elle veut les faire venir par trains entiers, leur donner si possible une valeur ajoutée, les stocker

et les dispatcher par camion dans sa zone d'influence. « La logistique n'a pas toujours bonne réputation car elle est associée à pollution. Avec cet outil, nous apportons une réponse sur un marché en profonde mutation », assure l'investisseur. « Tout le monde s'accorde à dire que dans l'avenir proche, les longues distances par camion seront impayables. De plus, bientôt, les industriels, devront inclure les coûts logistiques dans leur comptabilité carbone. Tout cela va influencer la conception du stock et du transport. Le bi-modal train-camion est l'avenir ».

Les prochaines semaines seront mises à profit pour finaliser le dossier avec Idélux, les interlocuteurs financiers et l'urbanisme. Si tout va bien, les premiers coups de bulldozers seront donnés à l'automne 2011. ■

ERIC BURGRAFF

Histoire de rail

C'est la seconde fois en quelques jours que Molinfaing est au cœur de l'actualité. Fin de semaine dernière, le ministre Marcourt modifiait le plan de secteur pour raccorder le zoning à la ligne Bruxelles-Luxembourg. Ce faisant, il a pris de court « Les Amis du rail » (ARH) qui militent pour que ce raccordement ait plutôt lieu sur la ligne Libramont-Bastogne. Il a pris de court aussi les politiques qui soutiennent - parfois du bout des lèvres - le projet des ARH. Autant le dire, cette nouvelle option ne plaisait guère, ni à Idélux, ni à certains politiques, ni à E. Pierret. « Je n'en veux pas aux Amis du Rail, dit ce dernier. Par contre, je suis triste des gestations politiques autour de ce dossier. Ce type de comportement fait fuir les investisseurs. Remettez en question le raccordement prévu depuis le début, c'étoit reporter le dossier de plusieurs années, cela revenait à tuer le zoning ». ER